



## Compte-rendu du Conseil d'École du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017/2018

*Mardi 19 juin 2018*

### Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
Leila ADDAHRI MOUDDEN	UCPE	Khalid ASBAI	Arabe
Rachid SADQUI	UCPE	Serge SOREAU	MSA
Youssef BENJELLOUN	UCPE	Heidi MOSSADER	GSB
Nadia CARABAJAL	UCPE	Véronique EL KHOUROUJ	GSC
Fairouz HASSOUNI	UCPE	Céline LAVAL	CPB
Houda CHERRATE	UCPE	Chantal RAFANOMEZANA	CPD
Hind LAHLOU	UCPE	Khadija KNAUB	CE1B
Loubna ALIOUALI GHAZI	UCPE	Anne GUILLEMOT	CE1D
Khalid LAZRAQ	UCPE	Céline INI	CE2B
Sanaa ABBAD ANDALOUSSI	PEEP	Salwa BARGACH	CE2D
Asmaa EL MERINI	PEEP	Claire ZIRARI	CM1B
Oum Keltoum RQIBATE	PEEP	Sofia KHOUBBANE	CM1C
Wassim KADMIRI	PEEP	Anne-Sophie GESTAS	CM2A
Kaoutar MOUMILE	APEI	Iannis LAVAL	CM2D
		Abdelmajid AASMI	Arabe

### Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Arnaud DE SURY, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Ibrahim CONTE, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Frédéric ARMANI, Conseiller Pédagogique ;
- Monsieur Claude THOINET, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Benoit CHEMINAL, Agent Comptable du Lycée Lyautey ;

**Président :** M. Eric SIMON

**Secrétaire :** Mme Magali DERAEDT

Après un rapide tour de table, en préambule, le directeur rappelle les règles de fonctionnement de cette instance.

Le Conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre est une instance de dialogue, de concertation, de consultation et de propositions. Il donne son avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

L'école dispose de 26 classes ce qui a une incidence dans la composition des membres du conseil. Un système de roulement pour les enseignants permet d'avoir à chaque conseil, 15 votants du côté des enseignants et donc 15 du côté des parents.

Le Conseil est une instance centrale de la vie de l'école. Lors des débats il se peut que des individus soient en désaccord, chacun doit faire l'effort de se contrôler. Il est donc demandé à ce que cette instance respecte les règles de la bienséance. En ce sens, il est essentiel que la prise de parole respecte chacun des membres de l'assemblée.

Le premier point à l'ordre du jour est entamé.

## A. Approbation du compte rendu du Conseil d'école du jeudi 15 mars 2018.

La particularité de notre conseil d'école réside dans une présence tournante des enseignants. Une modification est proposée au sujet du paragraphe USEP qui apparaissait un peu trop abrupte dans sa rédaction :

*USEP : L'année prochaine, une réorganisation de l'USEP est prévue. Jusqu'à aujourd'hui, un poste de résident était réservé pour le rôle de délégué USEP chargé de l'organisation de toutes les manifestations sportives (rencontres, relais...). Ce poste était à la charge unique du lycée Lyautey alors que le délégué intervient pour l'ensemble du Maroc. Suite à des restrictions budgétaires de l'AEFE ainsi qu'une mise en conformité de l'USEP Maroc vis à vis de l'AEFE, le SCAC et le pôle ont décidé que le délégué USEP ne pourra plus être sur un support de contrat résident.*

*M. BOCCARD précise que l'école Claude Bernard est une école dynamique. Nombreux sont les enseignants qui s'investissent comme lors du trail (nouvelle action avec le collège). Il y a un esprit associatif que l'on retrouve notamment au cours du Marathon de Marrakech. Il y a une dynamique autour de tout cela.*

*Le pôle a proposé de financer les salaires du personnel USEP pour un an. Toutefois, le comité USEP ne souhaite pas devenir employeur à l'issue de cette année à venir. L'inquiétude du comité directeur si ni le délégué USEP ni la secrétaire ne sont présents, c'est de devoir réduire drastiquement l'organisation des classes transplantées. De même, les cycles piscine ou escalade n'existeront peut-être pas. En effet, jusqu'à cette année, les séjours USEP étaient proposés "clés en main", il faudra donc que les enseignants soient très motivés pour préparer entièrement le séjour. D'autre part, pour la piscine, l'USEP a toujours insisté auprès du complexe pour que les classes à partir du CP puissent y faire leur cycle. Mais à partir de l'année prochaine, est-ce que le complexe voudra traiter avec une multitude d'interlocuteurs (au moins un par école). Il ne restera que le Kidi Club dont les bassins sont trop petits, inadaptés pour les classes à partir du CP.*

*Les rencontres continueraient sur engagement des collègues.*

Le compte rendu du Conseil d'École du deuxième trimestre est approuvé à l'unanimité.

## B. Travaux prévus durant les vacances scolaires :

L'école Claude Bernard a bénéficié depuis quelques années d'une réfection presque entière. En revanche il reste quelques point encore à finaliser.

-Réfection de l'étanchéité de trois bâtiments : le toit de la salle des ASEM, le toit des toilettes du cycle 2 (en raison des nombreuses infiltrations) ainsi que le toit de la salle des animatrices qui a été entièrement inondé lors des fortes pluies de l'hiver dernier.

- Remise en place de la porte du local EPS du cycle 2.

Monsieur SADQUI (UCPE) demande si les travaux prévus pour l'été seront terminés à la rentrée scolaire. Monsieur SIMON répond que normalement ils devraient être terminés à temps.

## C. Bilan des actions pédagogiques :

**4 CM2:** l'idée est d'obtenir les clés de la compréhension du monde et de faire la transition avec le collège (autonomie, responsabilité...):

- Séjour en classe transplantée (Terre d'Amanar, Oukaimeden et rencontres internationales);
- USEP: athlétisme ou organisateurs;
- permaculture;
- Calculatrice avec le collège Anatole France;
- GPJL;
- projet Marathon Des Sables (MDS): ce projet a touché beaucoup d'élèves de l'école, environ 340 élèves ont parcouru au total 200 km;
- Les CM2A et B ont écrit un livre "raconte moi ton Maroc";
- Les CM2C ont organisé les rencontres internationales avec les CM1C et une classe de 6ème;

**CM1:**

- Les CM1 A et D sont allés à Terre d'Amanar. Une exposition est prévue à l'école à la fin de l'année afin de présenter les travaux qui ont été faits par les élèves durant le séjour;
- les 4 CM1 ont participé à un cycle: escalade, philosophie et architecture;
- lors de la semaine de l'anglais les CM1 ont organisé un petit déjeuner spécial "angleterre";
- les CM1C ont construit une éolienne et ont participé à Art Casa;
- les CM1A ont participé à "scènes de classe";
- les CM1D ont fait du théâtre;
- Les CM1B ont fait de la correspondance avec une classe de CM1 de Rio (brésil);
- Les 4 CM1 ont participé à la rencontre athlétisme, ils ont fait la lecture d'histoires en maternelle;
- Accueil d'un auteur jeunesse GREGOIRE.

**CE2:**

- Les 4 CE2 ont suivi un cycle: permaculture, échecs, ombres chinoise et makulélé;
- 3 CE2 ont fait du codage informatique;
- 3 CE2 ont participé au cross, et ont fait une sortie poney;
- Les CE2A et B ont participé à Arts Casa;
- Accueil de l'auteur M BENKEMOUN.

**CE1:**

- Les 4 CE1 ont participé à un cycle permaculture et à un cycle architecture;
- 2 classes de CE1 ont fait un cycle philosophie;
- les CE1B ont participé à Arts Casa (Alice au pays des merveilles) et ont participé à la semaine de la presse en visitant la radio et la télévision 2M.

**CP:**

- les CPA et D ont fait un cycle art plastique avec Zine;
- les 4 CP ont participé à un cycle: balle ovale, natation, danses du monde;
- les 4 CP ont participé à une rencontre athlétisme organisée par les CM2;
- les CP ont offert des lectures aux classes de GS.

**GS:**

- les 4 classes ont participé au marathon des cours, ils ont été encadrés par les classes de CM2;
- les GS ont accueilli des élèves de CP, de CM1 et de CM2 pour des lectures offertes;
- les 4 GS ont participé à un cycle: piscine et makulélé;
- les GSB ont fait une sortie poney;
- les 4 GS ont participé à la fête de la musique (danses et chants), ainsi qu'aux danses traditionnelles avec l'USEP.

**MS:**

- les 2 classes ont participé à une chorale ainsi qu'à des lectures dramatiques;
- les MS ont fait un cycle poney;
- les 2 classes ont participé à la fête de la musique avec les GS.

**Langue arabe:**

- Abdelmajid et Soumaya ont accompagné les CP lors de leur classe transplantée;
- Abdelilah a participé à l'écriture du livre "raconte moi ton Maroc" avec les CM2A et B.

#### **D. Structure de l'école à la rentrée 2018 :**

Finalement, la grande section ouverte de manière provisoire à la rentrée scolaire 2017 est reconduite pour la rentrée scolaire 2018. De plus la GSA se transforme en classe de Moyenne et Grande Section en raison de la particularité des inscriptions de cette rentrée scolaire. Il semble que les familles privilégient l'entrée dans l'école française dès la moyenne section.

M. SADQUI (UCPE) souhaite préciser que les parents ont le droit de refuser que leur enfant soient dans une classe à double niveaux.

M. SIMON précise qu'un double niveaux permet de se développer plus facilement, l'enfant gagne en maturité et en compétence.

M. SADQUI s'interroge sur le fait de savoir si une classe mixte n'est pas discriminatoire pour ceux qui vont être dans une classe simple et si cette classe bénéficiera d'un programme spécifique. A cela M. SIMON précise que les MS travaillent sur le programme MS et les GS sur celui des GS.

Selon M. LAVAL, les organisations sont liées au pédagogique: le double niveaux est un atout. Les classes simples fonctionnent différemment mais sont aussi un atout. Mme INI précise également que l'on n'enseigne pas de manière linéaire.

M. SIMON conclut par le fait que cette pédagogie différenciée est travaillée dans la plupart des classes et qu'il n'y a pas lieu à débattre.

Mme MOUDDEN (UCPE) souhaite savoir sur quelle base se fera l'affectation des enfants; M. SIMON précise qu'elle se fera par rapport à l'âge mais également en fonction de l'équilibre en terme énergétique.

L'UCPE n'est pas favorable à cette "expérimentation", terme utilisé par l'association mais qui n'est pas validé par la direction car c'est un dispositif courant en France et ailleurs dans le monde.

Donc la structure pédagogique de la rentrée 2018 sera :

2MS, 1MS/GS, 3GS, 4CP ; 4CE1 ; 4CE2 ; 4CM1 ; 4CM2. La classe de MS/GS bénéficiera de la présence d'une ASEM à temps plein.

L'école remercie les professeurs qui quittent notre école pour leur engagement sans faille et leur souhaite une belle continuation dans leurs projets personnels et professionnels : Mme Rafanomezana, Mme Guillemot, Mme El Khourouj, Mme Lacoste, Mme Soulah, M Aasmi, Mme Selki.

#### **E. Réflexion sur les rythmes scolaires :**

Le SCAC souhaite modifier les rythmes scolaires en suivant les principes suivants :

-Décaler les horaires du matin et réduire la pause méridienne afin de réduire la fatigabilité des élèves et respecter le rythme physiologique des jeunes élèves, au service des apprentissages.

-Assurer un meilleur équilibre des enseignements entre matin et après-midi, soit 3h et 3h pour se rapprocher des rythmes préconisés par les chrono biologistes.

-Améliorer l'enseignement de la langue arabe en répartissant les 3 ou 5 heures imposées aux élèves afin de valoriser ces enseignements et de renforcer les apprentissages.

Pour ce faire, un calendrier a été proposé :

Année scolaire 2018-2019 : Mise en oeuvre des nouveaux horaires d'entrée et de pause méridienne (arrivée plus tardive à l'école et pause méridienne réduite à 1h30)

Année scolaire 2019-2020 : Mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires, soit un meilleur équilibre entre les enseignements du matin et ceux de l'après-midi. Enseignement de l'arabe réparti en 5 fois une heure ou 3x1h.

La mise en oeuvre sera volontairement progressive afin de permettre la réflexion nécessaire à chacune des étapes. A ce titre, les journées du 5 et 6 juillet seront en partie dévolue à la réflexion sur ce thème par les équipes enseignantes.

M. SADQUI (UCPE) précise qu'il va y avoir des réunions à ce propos.

Selon Mme EL MERINI (PEEP), l'applicabilité reste en fonction des établissements. Nos rythmes sont exemplaires au niveau de Casablanca (pause méridienne d'une heure trente). Cette expérience a fonctionné. Il faudrait peut être rentrer plus tard, à 8h30.

Mme RQIBATE (PEEP) souligne que 2 heures d'arabe à la suite c'est trop long pour les enfants. Le rendement est de plus en plus difficile. Ce qui a été pris en compte dans la réforme c'est l'élève.

Selon M. SIMON, le premier élément à prendre en considération avant tout est le contexte de l'école. Nous avons des élèves qui font 26 heures et d'autres qui en font 28 et certains parents ont des enfants dans les 2 cursus. Il faut mener une réflexion de manière contextualisée pendant les 5 et 6 juillet.

#### **F. Garderie – Cantine – Cohérence éducative :**

Point d'étape sur le fonctionnement de la garderie, de la cantine et de la cohérence éducative. Selon le directeur il n'y a pas eu assez de réunions pour une mise en cohérence des attentes de chacun des adultes au sein de notre école. En revanche le nombre d'accidents scolaires sur temps méridien a fortement baissé en comparaison à l'année dernière.

M. LAVAL tient à souligner la nette amélioration de l'attitude des animatrices, de leur intervention auprès des élèves ainsi que de l'organisation du transport. Les animatrices participent beaucoup aux classes transplantées, aux sorties USEP et elles se sont formées par imprégnation. Nous avons une école plus solide sur le temps scolaire et périscolaire. Le travail est à poursuivre.

On sent des animatrices apaisées, détendues qui n'hésitent pas à intervenir. Les formations et le fonctionnement ont porté leurs fruits.

M. SADQUI (UCPE) constate également une amélioration de la qualité du service. Il remercie M. BENJELLOUN ( UCPE) et son équipe pour les changements apportés.

Mme EL KHOUROUJ précise que les enfants prennent plaisir à jouer lors de la pause méridienne et les animatrices aussi, cela s'est ressenti.

Pendant Ramadan, nous avons changé les horaires. Le directeur souhaite connaître les retours des parents. Selon l'UCPE, il n'y a eu aucun retour négatif des parents, aussi bien pour la cantine que pour la garderie.

La PEEP précise que la sortie à 15h30 coïncide avec la sorties des bureaux et demande si l'on ne pourrait pas décaler la sortie à 16h00.

Mme MOUDDEN (UCPE) précise l'année dernière les élèves sortaient à 16h00 et de nombreux parents s'en étaient plaints. Cette année la sortie était à 15h30 et il n'y pas eu de plainte.

Les collègues de CP précisent que la pause méridienne est raccourcie mais comme c'est pour 1 mois, cela reste gérable.

Mme MOUMILE (APEI) souhaite savoir si pour le cycle 3, les matinées ne sont pas trop longues. Les enseignants de ce cycle précisent qu'ils n'ont pas senti de différence.

#### **G. Bilan de la coopérative scolaire :**

Mme Gestas fait le bilan de la coopérative scolaire pour l'année 2017-2018. Nous avons débuté l'année avec un solde créditeur de 164 309 dhs.

La cotisation de rentrée s'est élevée à 118 855 dhs. Une partie de cette cotisation est versée à l'USEP Claude Bernard. Cette cotisation permet de financer le spectacle de la caisse des écoles et les coopératives de classe.

Les dépenses:

- achoura;
- bourses (environ 23 250 dhs);
- ACSM;
- aides aux projets de classe (1500 dhs par classe);
- spectacle de la caisse des écoles;
- aide au MDS;
- aide aux rencontres internationales;
- aide au spectacle (Arts Casa)
- carnets de liaison;
- cadeaux de Noël (pour les classes de MS, GS, CP et CE1).

Les recettes:

- photos de classe;
- cotisations

La kermesse est plus que nécessaire.

#### **H. Projet de convention entre l'Amicale et le Lycée Lyautey :**

Suite à un groupe de travail au SCAC sur la rédaction d'une nouvelle convention type afin de clarifier la relation de chaque amicale avec le pôle Lyautey, une proposition a été effectuée en ce sens. Il sera donc nécessaire de procéder à sa signature.

Une discussion s'engage sur ce thème.

Si l'amicale ne souhaite pas signer cette convention, Lyautey ne sera pas en mesure de reprendre la garderie en raison du plafond d'emploi et le lycée ne va pas s'engager dans la gestion d'heures de vacation. La seule solution serait d'externaliser cette prestation à l'instar de la cantine. La conséquence directe serait une augmentation importante du coût de la garderie ce qui pénaliserait les familles fragiles financièrement.

Il s'agit d'un projet de convention, il est donc à modifier mais cette convention lie l'Amicale au pôle. Le souhait est une uniformisation sur les écoles.

M. SADQUI (UCPE) ne voit pas d'inconvénient pour que cette convention soit signée. L'avenir de l'Amicale est en jeu. Nous sommes sur le point de changer les statuts mais il précise que nous ne pouvons pas cogérer avec une association qui porte plainte contre L'UCPE.

L'UCPE est d'accord pour encadrer les choses. Cette convention nous protège mais nous restons dans l'attente de la modification.

Concernant l'APEEF, il s'agit d'une association reconnue légalement. Mme RQIBATE souligne le "matraquage" de publicités reçues par mail: " nous nous sommes sentis violés dans notre position de parents". Mme MOUMILE se questionne sur les droits en tant que parents concernant la diffusion des mails personnels même si on a donné notre accord aux APE.

En ce qui concerne l'assemblée générale de l'Amicale, M. SIMON précise qu'elle sera annoncée dans le flash info. De plus, le 2 juillet les parents organiseront des discussions sur les statuts de l'Amicale ainsi que sur la convention.

Concernant l'Amicale, M. SADQUI précise qu'au 30 août le compte devrait présenter un solde créditeur de 31000 dhs.

## **I. Actions menées par les associations de parents d'élèves**

### UCPE:

- guide d'entrée en 6ème sera cette année encore offert par l'UCPE;
- achats groupés.

### PEEP:

- GPJL: remise des prix à l'auteur et passage dans les écoles;
- GPJL en arabe;
- GPJP: participation de nos élèves au premier tour (mais pas au second);
- achats groupés.

Concernant la kermesse, la PEEP souhaite participer financièrement en payant du matériel. Les lots seront maintenus et Mme AMRI s'en chargera.

### APEI:

- installation d'atelier de musique andalouse sur les temps de garderie;
- participation à la kermesse avec un stand de fleurs.

### Amicale:

- Ateliers échecs, théâtre, anglais, gymnastique, art plastique et football;
- tournoi d'échec pour la kermesse (achat de 2000 dhs de lots);
- aides aux classes transplantées à hauteur de 22 142 dhs;
- achats de livres pour les CM2A et B à hauteur de 2000 dhs;
- participation au trail de bouskoura, au MDS et au marathon de Marrakech;
- Achat de lait, de gobelets et de chocolats en poudre pour Noël.

Les arriérés de la CNSS sont totalement réglés. Le RC est à jour.

## **J. Questions diverses**

Aucune question reçue.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.**

La secrétaire  
Magali DERAEDT

Le président  
Eric SIMON